
CABINET


N° 0080 - MEF-CAB. 4

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de l'Economie et des Finances porte à la connaissance des entités publiques, des opérateurs économiques et des personnes physiques bénéficiaires des créances relatives aux dépenses sociales en instance de paiement au trésor public, au titre de l'exercice 2022, de la mise en place d'une commission chargée de la validation desdites créances avant leur paiement.

Il s'agit des créances relatives aux :

- rentes viagères ;
- évacuations sanitaires ;
- frais d'hospitalisation ;
- frais d'inhumation ;
- frais de rapatriement des dépouilles mortelles ;
- dépenses liées au capital-décès ;
- biens et services des entités publiques à vocation sociale ;
- dépenses de personnel (salaires, indemnités, émoluments....) ;
- subventions des entités publiques à vocation sociale ;
- dépenses liées aux actions humanitaires ;
- dépenses liées à l'éducation (bourses, rentrées scolaires, organisation des concours d'Etat, cantines scolaires, frais académiques, etc.).

A ce titre, il est demandé aux intéressés de se présenter à l'inspection générale des finances, sise boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Bâtiment annexe de l'immeuble ex BCC, au rez-de-chaussée à partir du **11 janvier 2023 à 9 heures précises**, pour de plus amples informations. 

Les départements ministériels concernés sont les suivants :

- défense nationale ;
- affaires sociales et action humanitaire ;
- santé et population ;
- agriculture, élevage et pêche ;
- enseignement préscolaire, primaire, secondaire et alphabétisation ;
- enseignement technique et professionnel, formation qualifiante ;
- enseignement supérieur, recherche scientifique et innovation technologique ;
- promotion de la femme et intégration de la femme au développement ;
- aménagement du territoire, infrastructures et entretien routier ;
- administration du territoire, décentralisation et développement local ;
- finances, budget et portefeuille public ;
- jeunesse, sports, éducation civique et emploi ;
- construction, urbanisme et habitat ;
- énergie et hydraulique. *WAB*

Fait à Brazzaville, le 19 0 JAN 2023

Le Ministre,



J. Ondaye
Jean Baptiste ONDAYE. -